LE JOURNAL DES HAYANGEOIS #55

ICI BAT LE CŒUR DE LA VALLÉE

WWW.VILLE-HAYANGE.FR // @VILLEDEHAYANGE // HAYANGE.FR

TRANSFERT DE COMPÉTENCES : LE VAL DE FENSCH NOUS DÉPOUILLE

DOSSIER SPÉCIAL :

- LA COLLECTE DES DÉCHETS
- L'ARRÊT DU RAMASSAGE DU VERRE
- LA PETITE ENFANCE
- LE TRANSPORT
- LE PATRIMOINE

SOMMAIRE

Ville de Hayange

ÉDITO — 3
DOSSIER SPÉCIAL VAL DE FENSCH — 4
DÉCISIONS DE JUSTICE — 8
MEILLEURS VŒUX — 9
REPAS DU NOUVEL AN — 10
HALTE À L'INTOX ! — 12
SOCIAL — 14
SÉCURITÉ — 16
TRAVAUX — 20
CULTURE ET FESTIVITÉS — 26
LA HAYANGEOISE — 28
HAYANGE PATRIOTE — 29
J'ACHÈTE HAYANGEOIS — 30
NAISSANCES — 32
MARIAGES — 33
NOCES — 34
DÉCÈS — 35
EXPRESSION POLITIQUE — 36
RAPPEL CITOYEN — 39

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

VOTRE MAIRE AGIT POUR LES ÉCOLES… IL EST MIS EN EXAMEN !

A-t-il tué quelqu'un ? S'est-il enrichi de près de 1 million d'euros via un emploi fictif comme certains politiciens ?
Non, il a loué des photocopieurs couleur pour améliorer le quotidien des écoles maternelles de la ville.

Suite au déchainement de certains médias du système et de journalistes en quête de sensationnalisme, faisons la lumière sur ce dossier.

La convocation du 15 février fait suite à un contrat conclu début 2015 par la mairie pour la location (il ne s'agit pas d'un achat) de photocopieurs couleur pour les écoles maternelles de la commune.

Le matériel présent à l'époque était vétuste, en noir et blanc, donc avait vraiment besoin d'être remplacé, pour le bon fonctionnement des écoles et pour les enfants hayangeois.
Il fallait agir en trouvant la solution la plus économique possible. D'ailleurs la perception n'a jamais refusé le paiement des loyers. Si la procédure avait été illégale, les mandatements auraient été rejetés.

1 : Monsieur le Maire conteste les faits qui lui sont reprochés et dispose toujours de la présomption d'innocence.

2 : Sur les trois chefs d'accusation initiaux, un seul a été retenu : le non-respect des procédures applicables au marchés publics. Il n'y a pas d'enrichissement personnel, ni de délit de favoritisme dans cette affaire.

3 : Ce dossier date de début 2015 et sort, « heureux hasard du calendrier », en 2017 juste avant des échéances électorales.

4 : Monsieur le Maire s'est rendu de lui-même sur convocation pour une audition, prouvant sa bonne foi. Il a ensuite été mis en garde à vue deux heures, alors que nombre d'hommes politiques se servant dans la caisse (ce qui n'est pas le cas ici) ne font pas l'objet d'une garde à vue.

5 : **Il s'agit d'une délation d'un ancien proche aigri et rancunier d'avoir perdu ses délégations d'adjoint rémunéré.**

En conclusion, Monsieur le Maire a voulu répondre très rapidement à un besoin pressant de ses administrés comme il le fait au quotidien pour tous les Hayangeois. Cette affaire n'en est qu'au stade de l'instruction. Sans préjuger des suites, nous espérons qu'elle débouchera sur un non-lieu.

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hayangeoises, chers Hayangeois, chers amis,

J'ai eu le plaisir de vous retrouver, à nouveau, très nombreux lors des cérémonies des vœux. En ces occasions, j'ai pu réitérer mon souhait de voir cette année marquer la fin de cette mondialisation dévastatrice pour notre pays. Malheureusement, la politique actuelle ne favorise pas les initiatives des entrepreneurs français et ne soutient aucun plan concret pour le travail des jeunes.

Plus localement, je souhaite à tous les habitants de la Vallée de la Fensch qu'enfin soient mises en place des actions concrètes pour leur sécurité et les services de proximité.

En ma qualité de conseiller communautaire, je m'efforce d'agir pour préserver les intérêts des habitants de la vallée. Je resterai ferme et déterminé à protéger les citoyens face aux gabegies engendrées par la gestion du Val de Fensch. Par exemple, je refuserai, avec les élus de la majorité hayangeoise, l'instauration de la taxe incitative pour la collecte des déchets. Cette mesure, censée être économique cache des effets pervers. Les conséquences néfastes comme la prolifération des décharges sauvages ou aux alentours des conteneurs ont-elles été évaluées ? Je continuerai à m'opposer aux institutions opaques et décentralisées que sont les intercommunalités. Elles vont provoquer à terme la disparition des communes suite aux transferts de compétence toujours plus nombreux. Un dossier spécial vous apportera plus de précisions dans les prochaines pages.

Comme je l'ai toujours fait, je continuerai à lutter pour l'augmentation des effectifs de la police nationale. À Hayange, pour votre sécurité, nous allons procéder au renforcement de la vidéo-protection sur plusieurs sites sensibles. Je plaiderai la cause d'un service d'urgences au sein de l'hôpital de Hayange pour désengorger celui de Thionville. Je rappelle d'ailleurs que cette fermeture a été soutenue par l'ancien maire, alors Président du conseil d'administration d'Alpha Santé.

Mon équipe développe une politique réaliste de proximité, en lien permanent avec les Hayangeois. Vous le verrez dans ce bulletin, beaucoup de choses ont été faites. Mais il en reste encore énormément à accomplir pour rattraper le retard accumulé par l'ancienne municipalité.

Je tiens également à vous signaler que durant les trois années écoulées, nous avons remboursé une somme totale de 4,46 millions d'euros (capital + intérêts) au titre de la dette existante et cela sans augmentation de vos impôts locaux, comme je m'y suis engagé avec mon équipe sur la totalité du mandat. Au 1er janvier 2017, il reste encore à rembourser une somme totale de 11,5 millions d'euros (sans les intérêts) sur treize années.

De nombreux projets verront encore le jour en 2017. J'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer l'installation en avril d'une maison d'assistantes maternelles privée à l'Orangerie. Afin de ne pas oublier la jeunesse hayangeoise, il est prévu, fin juin, l'ouverture d'un local jeunes situé passage René Israël. La création d'un city stade dernière génération et entièrement sécurisé est planifiée au centre-ville sur le côté du parking Hamilton et les places de stationnement seront préservées. De nombreuses voiries très endommagées de Saint-Nicolas-en-Forêt seront également réhabilitées, sans oublier notre programme phare : la rénovation de la place de la Résistance et de la Déportation ainsi que de la place Schneider.

Je souhaite enfin remercier l'équipe municipale et les bénévoles qui m'ont aidé à mettre en place, pour la première fois, une action qui me tenait à cœur à savoir le Réveillon de Noël Solidaire. Le 24 décembre dernier. Nous avons passé une agréable et chaleureuse soirée dans le véritable esprit de Noël.

Je renouvelle mes engagements de servir la commune durant cette nouvelle année qui sera déterminante pour notre pays, notre vallée et notre ville.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est

DOSSIER SPÉCIAL
VAL DE FENSCH

L'INTERCOMMUNALITÉ : UN SYSTÈME CENSÉ ÊTRE BÉNÉFIQUE ET ÉCONOMIQUE POUR TOUS. QU'EN EST-IL VRAIMENT ?

Il s'agit d'une organisation opaque qui ne sert que ses propres intérêts et absorbe les compétences des communes en réduisant les services publics de proximité.

UN SYSTÈME BÉNÉFIQUE POUR TOUT LE MONDE ?

Aux dires de son Président, Monsieur Michel LIEBGOTT l'intercommunalité serait une institution avantageuse pour tous, un partenaire efficace des communes et non un « adversaire ».

Toujours selon lui, quand le Val de Fensch récupère des compétences, les mairies y gagneraient financièrement.

Depuis 1999, la communauté d'agglomération du Val de Fensch perçoit en lieu et place des 10 communes, le produit de l'ancienne taxe professionnelle et leur restitue la valeur de celle-ci figée au montant de 1999 donc sans indexation depuis 18 ans.
De cette dotation sont déduits les coûts des compétences transférées des villes au Val de Fensch *(piscines – cultes – petite enfance – dératisation – aires d'accueil des gens du voyage…)*

Voici ce que représente la baisse totale des dotations versées à la commune de Hayange concernant l'ensemble des transferts de compétences :

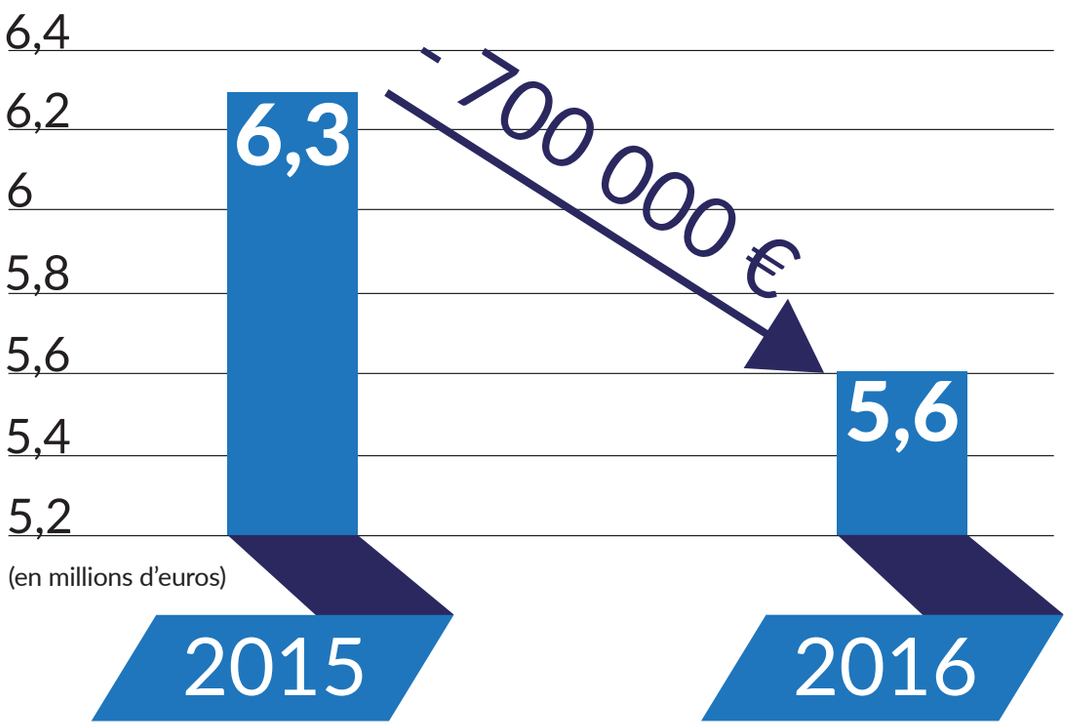

Si le Val de Fensch récupère effectivement certaines compétences et impose des choix contre l'avis de certains maires, il réduit également significativement les rétributions accordées aux communes, sans que cela se traduise par une amélioration des services publics. Or, les communes ont toujours plus de mal à boucler leur budget en fin d'année.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES : LA PETITE ENFANCE

Rappelons les conditions dans lesquelles s'effectuent les transferts de compétences entre une commune et le Val de Fensch.
Le transfert de la crèche « la Maison des Doudous » a été imposé à la Ville de Hayange au 1er janvier 2016.
Le Val de Fensch a repris cette compétence ainsi que le bâtiment (dont la ville de Hayange paye toujours l'emprunt ayant servi à sa création à hauteur de 1,6 million d'euros). Mais nous perdons également les recettes que nous percevions de 629 000 € par an, ainsi que notre autorité dans un domaine important.

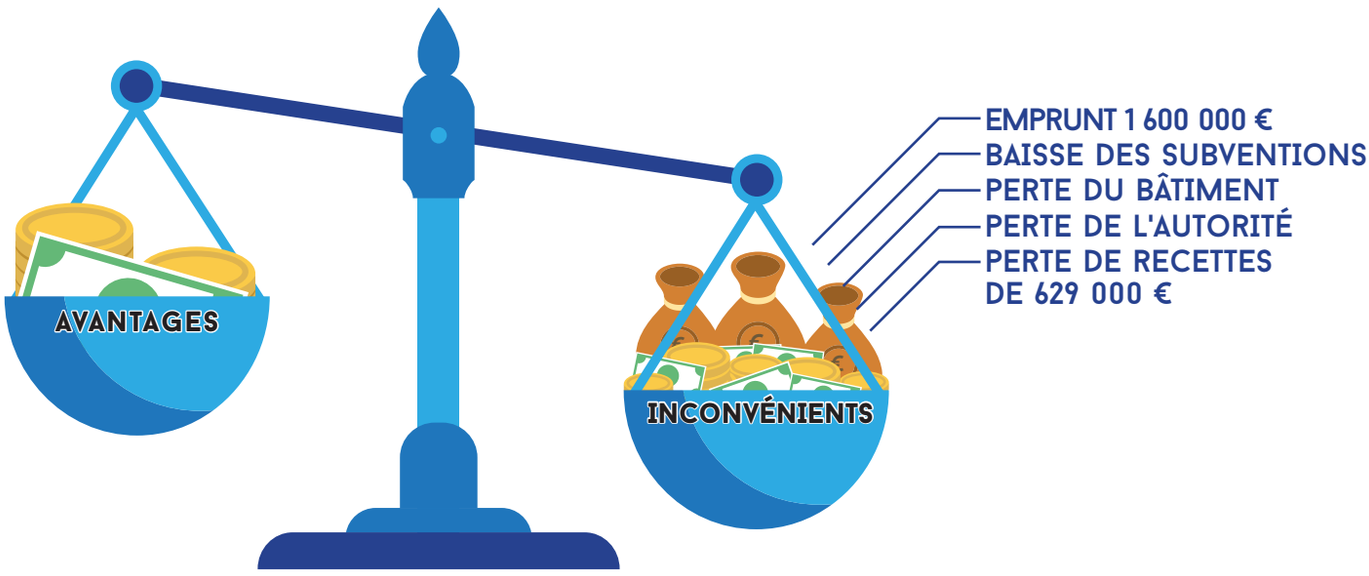

Selon la vision du Val de Fensch , l'opération semble neutre mais pas totalement car :
- peu à peu, les villes vont être dépouillées de leurs compétences et de leur maîtrise du sol ;
- les transferts de compétences vont s'accentuer : on se dirige vers un étouffement progressif des communes ;
- les villes risquent de devenir des succursales des intercommunalités ;
- en jouant le jeu de l'intercommunalité, ces transferts vont progressivement valoriser les ressources des communautés de communes, en appauvrissant celles des municipalités.

De plus, on peut reprocher à ces nouvelles structures intercommunales :
- des projets gigantesques à un coût structurel et fiscal supérieur aux avantages supposés ainsi que l'absence d'économie d'échelle, comme l'hôtel communautaire ayant coûté 10 millions d'euros au lieu des 3,2 millions d'euros prévus initialement ;
- d'ajouter une nouvelle strate administrative et fiscale onéreuse. En effet, le Val de Fensch perçoit chaque année la somme de 44,321 millions d'euros de recettes diverses dont 7,22 millions d'euros de produits pour les 10 communes grâce à vos taxes d'habitation au taux de 8,92% ou foncières au taux de 1,03% pour le bâti et 9,87% pour le non bâti. Ces taxes s'ajoutent à celles des communes et du département.

Lors du dernier conseil communautaire, son Président s'est félicité de la richesse de l'intercommunalité, alors pourquoi ne joue-t-il pas le jeu en baissant significativement la part intercommunale des impôts ?

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Ce que le Val de Fensch vous présente comme une gestion économe et rationalisée de la collecte des déchets est fausse. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est prévelée par l'intercommunalité. Voici ce qu'elle a coûté aux contribuables hayangeois en 2011 et en 2016, passant de 11,47% à 12,33%.

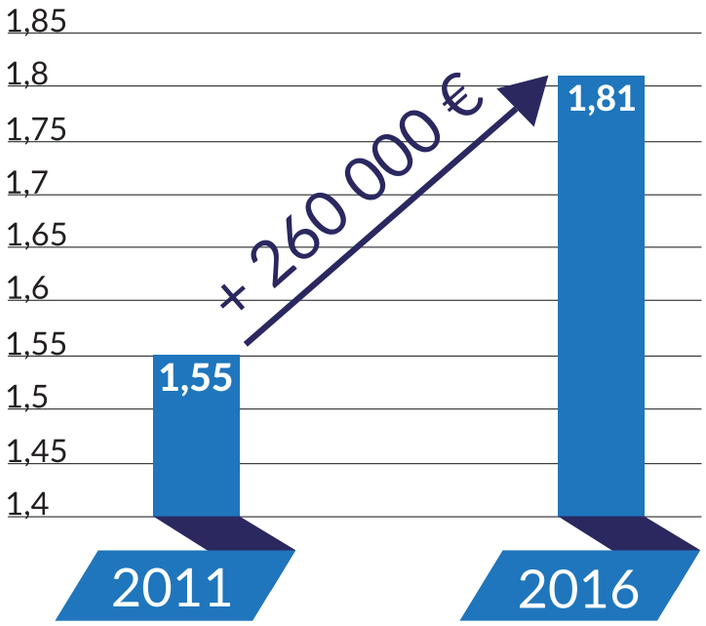

TAXE SUR L'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
(EN MILLIONS D'EUROS)

Une **augmentation** de la taxe mais **moins de services** avec par exemple, l'arrêt du ramassage du verre chez les habitants.

Aujourd'hui, le Val de Fensch souhaite transformer cette taxe en taxe incitative. C'est-à-dire de vous faire payer le poids des déchets que vous produisez. Cela impliquera donc de nombreux investissements, de nouveaux équipements permettant la pesée des ordures et de nouveaux moyens de collecte collectifs, comme le prévoit le marché de 1,3 million d'euros lancé en novembre 2016. Un énième marché qui privatise une nouvelle fois la mission de service public devant être assumée par l'intercommunalité.

Cette politique aura une conséquence directe sur vos impôts, c'est pourquoi nous sommes vent debout contre cette mesure.

L'ARRÊT DU RAMASSAGE INDIVIDUEL DU VERRE !

Lorsque la collecte individuelle du verre a cessé nous avons eu un aperçu de ses conséquences : des conteneurs débordaient de bouteilles et de tessons et la municipalité a dû faire intervenir à de nombreuses reprises les services techniques pour nettoyer et sécuriser les alentours.

Le Val de Fensch a juste oublié les conséquences pour les personnes âgées et celles à mobilité réduite devant se rendre aux conteneurs collectifs.

Un système plus économique pour le Val de Fensch, oui... mais pas pour le contribuable !

DES DÉCISIONS PRISES CONTRE L'AVIS DE CERTAINS ÉLUS DE PROXIMITÉ

LE NUMÉRIQUE

Le Val de Fensch impose l'opérateur SFR Numéricable au détriment du SIVOM.

Monsieur le Maire, qui avait préconisé de choisir le SIVOM a tout de même demandé qu'une boutique Numéricable soit installée à Hayange, pour accompagner les usagers et fournir une assitance concrète. Sa requête est restée lettre morte.

LE TRANSPORT

Monsieur LIEBGOTT, en concertation avec le SMITU, souhaite créer une gare routière sur le site de la Platinerie, et supprimer les arrêts de bus en centre ville.

Une décision mettant en danger les commerces de Hayange à laquelle se sont opposés les élus de la majorité hayangeoise.

LE PATRIMOINE

La Villa Bigas (ancien hôtel communautaire), estimée en 2011 à 1,2 million d'euros a été vendue 200 000 € en 2016.

Monsieur le Maire a pointé cette aberration en conseil communautaire, ce qui lui a valu des remarques virulentes de la part de l'un des vice-présidents Monsieur PERON, maire de Algrange.

LA PLATINERIE

L'intercommunalité souhaitait utiliser le site de la Platinerie comme bassin de rétention, alors même que ceux déjà existants ne sont pas entretenus.

L'équipe municipale a accompagné une enseigne commerciale pour y implanter un magasin de dernière génération afin de rendre l'entrée de ville plus attractive.

La Majorité hayangeoise : seule debout contre la technocratie.

Ce que les élus hayangeois de la majorité municipale prônent, c'est une politique de proximité en accord avec les attentes des habitants de la Vallée. Alors que Hayange est la plus grande ville de l'intercommunalité, vos élus ont été écartés par le système du Val de Fensch, ne se voyant confier aucune vice-présidence par choix politique.

Ensemble, nous tentons de lutter contre cette dépréciation du service public faite par le Val de Fensch au profit de sociétés privées.

Notre objectif constant :

Oui pour plus de proximité !
Oui pour plus de services publics !
Oui pour moins d'impôts à l'échelle de l'intercommunalité !

DÉCISIONS DE JUSTICE

LA JUSTICE DONNE RAISON AU MAIRE DE HAYANGE ET REJETTE LES DEMANDES DE SES OPPOSANTS

Certains élus d'opposition, pourtant peu avares à critiquer les frais de justice engagés par la mairie, n'avaient pas hésité à attaquer certaines délibérations du conseil municipal nous obligeant à nous défendre par le biais d'avocats.

Aujourd'hui, les décisions ont été rendues et approuvent la gestion de la Majorité.

L'ANCIEN MAIRE M. DAVID À PROPOS DE LA MAISON RUE DU RUISSEAU À MARSPICH : DÉBOUTÉ !

Lors d'un conseil municipal particulièrement agité - *jusqu'à ce que le groupe de Monsieur DAVID ne quitte les lieux* - il avait été proposé d'acquérir une maison située dans la rue du Ruisseau pour la somme de 30 000 €. La commune souhaitait, en effet, détruire cette habitation afin de sécuriser le virage dangereux qui existe et d'améliorer la visibilité des automobilistes.

La délibération a été attaquée par l'ancien maire, au prétexte que certains propriétaires de ladite maison n'auraient pas donné leur accord quant à son achat par la ville. Problème : Monsieur DAVID n'a apporté aucune preuve pour appuyer ses allégations.

En conséquence, le tribunal administratif de Strasbourg a simplement rejeté sa requête *(décision N° 1606408 par ordonnance du 6 février 2017)* et a validé la délibération du conseil municipal.

L'ANCIEN 1ER ADJOINT M. BOURGOIS À PROPOS DU RETRAIT DE SES DÉLÉGATIONS : DÉBOUTÉ !

L'ancien premier adjoint, dont les délégations rémunérées avaient été retirées en juillet 2015, a attaqué la commune devant le tribunal administratif estimant avoir toujours exercé son mandat selon les attentes de Monsieur le Maire. Compte tenu des déclarations de Monsieur BOURGOIS dans de nombreux médias, la justice a estimé que ses propos ont entravé la bonne gestion de l'administration communale.

Le tribunal administratif de Strasbourg a donc rejeté les demandes de Monsieur BOURGOIS *(décision N°1505080-1505700)* et validé l'arrêté lui retirant ses délégations.

Ces deux décisions viennent confirmer le bien-fondé des positions qui ont été prises par la majorité municipale. Il reste à espérer qu'à l'avenir le conseil municipal pourra enfin continuer à avancer, sans risquer de se voir attaquer par certains opposants à l'ego surdimensionné.

MEILLEURS VŒUX

LES VŒUX DU MAIRE

La semaine du 9 janvier a été dédiée aux vœux que Monsieur le Maire a adressé aux Hayangeois et aux partenaires de la commune, dans la salle du Molitor.

Le 9 janvier, étaient conviés la population, les élus et les représentants des associations. Le maire a défendu l'idée d'une politique de proximité. Il a également évoqué la création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM privée) sur le site de l'Orangerie qui ouvrira en avril ainsi que la rénovation à venir de la place de la Résistance et de la Déportation et de la place Schneider, avec plus d'espaces verts et une circulation fluidifiée. Il a également affirmé sa volonté de mener à bien le projet de la Platinerie.

Le 11 janvier, le personnel communal a été mis à l'honneur notamment les employés récipiendaires d'une médaille du travail ou partant en retraite.

Le 12 janvier a été organisée la première cérémonie des vœux réservée aux entrepreneurs et acteurs économiques de la ville. Les élus et Monsieur le Maire ont échangé avec eux. Plusieurs projets ont été proposés comme le transfert du marché hebdomadaire rue Foch.

Vœux à la population - 9 janvier 2017

Vœux au personnel - 11 janvier 2017

Vœux aux acteurs économiques - 12 janvier 2017

REPAS DU NOUVEL AN

POUR LES PLUS DE 65 ANS

REPAS DE LA NOUVELLE ANNÉE

À l'occasion de la nouvelle année, 843 habitants des différents quartiers de Hayange se sont retrouvés au Molitor, du 16 au 20 janvier, autour d'un déjeuner offert par le CCAS de la commune.

Le repas a été élaboré par EG2 Concept et servi par les élèves du lycée professionnel Maryse Bastié. L'après-midi a été animé par les Silver Brothers et le cirque Stefano Family.

Un grand merci aux bénévoles du CCAS, dont l'aide a été essentielle à la tenue de cet événement : ils ont préparé les 824 colis pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer au Molitor, et apporté un peu de chaleur au quotidien des convives.

Merci à Mesdames Sylviane PARREZ adjointe aux personnes âgées, aux affaires sociales et au logement et Denise COLLOT conseillère municipale déléguée aux affaires sociales, pour leur investissement personnel quant à la réussite de ces évènements.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le repas du 29 mars sur le thème « Tropical ».

Pensez à vous inscrire au CCAS !

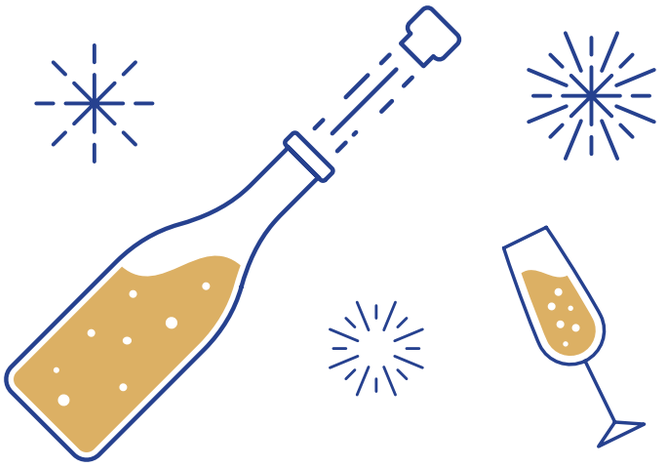

Repas Hayange-centre

Repas Konacker

Repas Saint-Nicolas-en-Forêt

Repas Marspich

HALTE À L'INTOX

1ÈRE RUMEUR - LA MAIRIE VOUDRAIT AUGMENTER LES IMPÔTS LOCAUX

C'EST FAUX

Un certain nombre d'administrés nous ont écrit pour nous exprimer leur mécontentement quant à l'augmentation des impôts locaux pour 2016. D'autres n'ont d'ailleurs pas hésité à amplifier tout cela. Malheureusement pour ceux qui imputent la faute à la majorité, la raison est toute autre.

En effet, comme promis lors de notre campagne électorale, nous n'avons pas augmenté la part communale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, alors que des villes de la même strate de population n'ont pas hésité à le faire pour compenser les baisses de dotations de l'État. En revanche, l'actualisation de la valeur locative des biens immobiliers, sur laquelle se base l'administration fiscale - *c'est-à-dire l'État* - peut avoir des conséquences significatives sur vos impôts locaux.

NOUS AVONS CHOISI UNE GESTION PRUDENTE POUR NE PAS ASPHYXIER LES MÉNAGES QUI N'ONT PAS À SUPPORTER LES POLITIQUES DISPENDIEUSES DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ.

L'AUGMENTATION EST DONC DUE À UNE DÉCISION GOUVERNEMENTALE, ET NON À LA COMMUNE.

C'EST FAUX

2ÈME RUMEUR - LA POSTE DU KONACKER VA FERMER

La mairie s'est engagée pour le maintien de la poste en ayant acté la mise en place d'une agence postale communale lors du conseil municipal du 18 octobre afin que le service de proximité soit toujours assuré. Toutes les démarches ont déjà été entreprises avec La Poste et l'ouverture de l'agence postale communale a eu lieu le 5 janvier 2017au sein de la mairie annexe du Konacker.

L'amplitude horaire est même plus importante pour la mairie annexe et pour l'agence postale communale puisque celle-ci est étendue du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

DEPUIS LE 5 JANVIER 2017, VOUS POUVEZ RETROUVER TOUS LES SERVICES POSTAUX AU SEIN DE LA MAIRIE ANNEXE DU KONACKER, DEVENUE UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE.

La poste à la mairie annexe du Konacker

C'EST FAUX

3ème RUMEUR – LE MAIRE VOUDRAIT FERMER LE SECOURS POPULAIRE

Nous dénonçons l'instrumentalisation du Secours Populaire par le Parti Communiste Français. Nous déplorons les dénigrements et les critiques incessantes sur la page facebook du comité local du Secours Populaire, les actions avec des opposants affichés aux élus hayangeois et les déclarations infondées par voie de presse sur les projets de la commune…

Nous posons une simple question : dans n'importe quelle autre commune, à l'étiquette politique différente, combien de temps une telle attitude aurait-elle été acceptée ?

Cette récupération politique, nous n'avons pas été les seuls à la dénoncer, puisque Madame THULL, directrice départementale du Secours Populaire, a fustigé les agissements du Parti Communiste dans une interview donnée au Républicain Lorrain en décembre.

Nous le répétons encore une fois, notre porte reste ouverte à Madame THULL pour débloquer cette affaire, dès lors que les éléments nuisibles à l'action du Secours Populaire auront été évincés.

Secours populaire : « Stop à la récupération politique »

La présidente de la fédération mosellane du Secours populaire, Marie-Françoise Thull, s'insurge contre les tentatives de récupération politique des actions de l'association, notamment de la part du Parti Communiste.

Le Républicain Lorrain - 9 décembre 2016

Trop, c'est trop. La présidente du Secours populaire en Moselle, Marie-Françoise Thull, a décidé de pousser un coup de gueule. Non contente de subir les démarches d'expulsion du maire Front national de Hayange, Fabien Engelmann, l'association est également confrontée à d'autres comportements douteux, de l'autre côté de l'échiquier politique cette fois. « Quand je constate les tentatives de récupération politique de notre association et de ses actions, par des gens qui veulent se donner une image de "solidaires", je suis sidérée », s'offusque-t-elle.

Indépendance

Directement ciblé, le Parti communiste. « Ils vont jusqu'à reprendre notre logo tel quel, pour le mettre sur des tracts du parti. Et nous, on se bat contre ça. S'ils veulent faire des dons, comme d'autres formations, comme n'importe qui, très bien. Mais ça, non, ce n'est pas possible. Nous faisons appel à la solidarité de façon indépendante, nous aidons toutes les personnes dans le besoin sans aucune distinction. Ce type de comportement ne favorise pas notre travail dans des conditions sereines. »

Cette mise au point a été faite en marge de l'annonce de la 40e campagne des Pères Noël verts.

La présidente du Secours populaire en Moselle en a ras-le-bol : « Ce type de comportement ne favorise pas notre travail dans des conditions sereines. »
Photo Gilles WIRTZ

Chaque année, le Secours populaire offre des cadeaux aux enfants les plus défavorisés : « Et nous sommes de plus en plus exigeants. Depuis un moment maintenant, nous demandons des jouets neufs. Nous sommes aussi très stricts sur la qualité des spectacles que nous proposons au cours du mois de décembre », explique la présidente. Le 4 décembre, par exemple, la compagnie Fabergosse, qui mêle théâtre et chants, a proposé un spectacle aux 250 petits du centre Robert-Henry, à Longeville-lès-Metz. « Une trop grande partie de ces enfants n'en sont plus, et tiennent la place de l'adulte chez eux. C'est important pour nous de leur redonner leur part d'enfance. Certains n'ont jamais rien reçu et lorsqu'on leur offre un cadeau, neuf, emballé, leur première réaction est "C'est pour moi ?". Ils n'y croient pas, avant d'être complètement émerveillés. » En 2015, les Pères Noël verts du Secours populaire ont permis à 158 840 familles, 151 880 enfants et 17 310 personnes âgées en France, de bénéficier d'un Noël de fête.

François PRADAYROL

LE CHANTIER D'INSERTION, POUR REPARTIR DU BON PIED

Le Chantier d'Insertion rassemble des demandeurs d'emploi qui éprouvent des difficultés à se réinsérer sur le marché du travail. Ils s'engagent à effectuer différentes missions pour le bien de la collectivité, se réhabituer à une vie rythmée par le travail, retrouver des collègues, tisser des liens, se sentir utiles pour la société. Les membres du Chantier d'Insertion ont rénové le gymnase de Saint-Nicolas-en-Forêt et l'école Jean de la Fontaine et accompagnent les repas seniors. Cette initiative emploie en permanence une douzaine de personnes, dont la majorité trouve un travail après être passée par cette étape.

Témoignage de Claude, Hayangeois, qui travaille aujourd'hui dans le secteur automobile : « *Après un an de chômage, j'ai intégré le Chantier d'Insertion pour retrouver un rythme de vie normal et une vie sociale. J'ai participé à plusieurs chantiers, peint, posé du papier-peint, assuré la propreté de la ville. Monsieur EL OUASSIF Lhousseine, responsable du Chantier, m'a aussi aidé à me montrer convaincant devant un recruteur. Maintenant, je travaille comme mécanicien dans une entreprise de la région, en intérim, et j'ai retrouvé une motivation que je pensais avoir perdue. Pourvu que ça débouche sur un CDI.* »

Structure communale, le CCAS d'Hayange est présidé par le Maire et dirigé par Madame Delphine MELLINGER. Deux élues, Mesdames Sylviane PARREZ et Denise COLLOT, 20 agents dont 4 pour vous accueillir en mairie lors de leurs permanences et répondre à vos demandes, sans oublier plusieurs dizaines de bénévoles, y œuvrent au quotidien, afin de soutenir les Hayangeois les plus fragiles : personnes âgées, isolés, personnes en recherche d'emploi… Le CCAS se réunit régulièrement en comité, formé du maire, de 4 élus et de 4 responsables d'associations : Mesdames Monique FAUCONNIER et Yvonne GELEBIOWSKI et Messieurs Fortunato CERAVOLO et Alexandre PASSACANTANDO.

QUELLES SONT LES RESSOURCES DU CCAS ?

Le budget du CCAS s'élevait à 564 214 € en 2016. C'est donc un poste de dépenses important pour la mairie, principal soutien financier de la structure, à hauteur de 240 000 €. La DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), service déconcentré de l'État, verse une subvention indexée sur les résultats du CCAS au cours de l'année écoulée. En 2016, sa participation s'élevait à 142 000 €.
Enfin, le Conseil départemental verse également une subvention, qui varie selon les années et les choix politiques de cette administration. En 2016, elle était de 24 000 € mais ne fut pas versée en 2015.

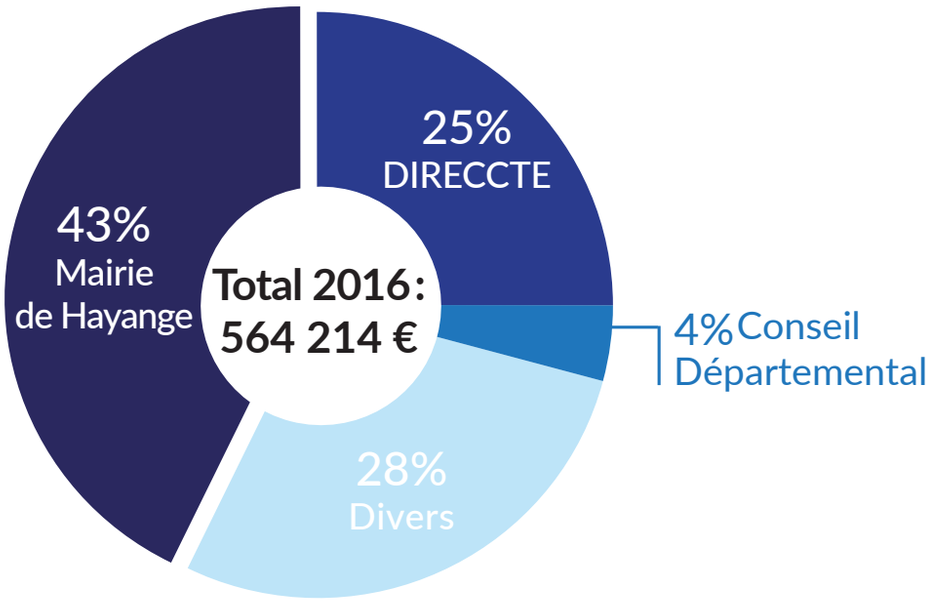

À QUOI SERT LE CCAS ?

Le rôle du CCAS est d'être proche des Hayangeois : l'année passée, 7 622 personnes ont été reçues, toutes demandes confondues. Le CCAS accorde des aides ponctuelles en fonction des revenus des personnes qui en font la demande : aide alimentaire, aide au chauffage ou portage de repas à domicile, etc. Il instruit les dossiers de demande d'aide sociale, dont l'allocation spéciale vieillesse et les demandes d'hébergement.

Le CCAS est également présent sur le front de l'emploi à travers le Chantier d'Insertion comme nous vous l'avons expliqué.

Et surtout, le CCAS est au côté des seniors de Hayange : repas dansants, navette des seniors, bons seniors sont entièrement pris en charge par le CCAS, etc.

SÉCURITÉ

VOISINS VIGILANTS

Le dispositif Voisins Vigilants vous a été présenté lors de quatre réunions publiques. Vous avez été nombreux à répondre présents au rendez-vous.

Ravis de vous voir aussi impliqués dans cette opération, nous vous invitons à réaffirmer avec nous la volonté d'assurer la sécurité des quartiers et du centre-ville en toute convivialité.

Vous retrouverez ici les informations principales vous permettant de vous inscrire.

Besoin d'aide pour vous inscrire ?

07 71 26 05 22

Réunion publique Marspich - 17 octobre 2016

Réunion publique Konacker - 20 octobre 2016

Réunion publique Saint-Nicolas-en-Forêt - 25 octobre 2016

Réunion publique centre-ville - 27 octobre 2016

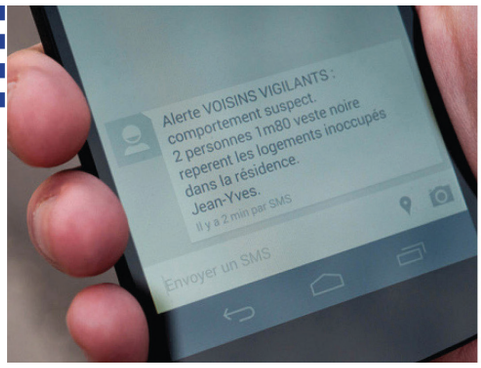

SYSTÈME D'ALERTE SMS
Informez et soyez informé par vos voisins et la police municipale de tous les évènements suspects, par simple SMS.

LE SITE WEB SÉCURISÉ POUR VOTRE VOISINAGE
Voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages. Vous bénéficiez d'un système d'alerte par SMS et d'une plateforme internet de communication bien organisée et très simple d'utilisation.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1 Je me rends sur le site : **www.voisinsvigilants.org**.
Ou
je demande à un voisin de m'aider si je n'ai pas internet.

2 Je saisis **mon adresse postale** *et* **mon courriel.**

3 Je reçois un **autocollant** et des invitations **à distribuer à mes voisins**, dans ma boîte aux lettres sous quelques jours.

4 Je suis alerté par mes **voisins** *ou* la **municipalité** dès qu'un évènement se produit.

5 Je participe à la **bienveillance** *et* à la **convivialité** de mon quartier.

N'oubliez pas, pour tout comportement suspect vous pouvez joindre la police municipale au 03 82 85 89 49.
En cas d'urgence la police au 17.

CAMBRIOLAGES : APPEL À LA VIGILANCE DANS NOS QUARTIERS

Lors de nos réunions publiques relatives au dispositif Voisins Vigilants, ainsi que lors de certaines permanences du maire, beaucoup de Hayangeois nous ont confié avoir été témoins ou victimes de cambriolages. Dernièrement, durant les fêtes un pic a d'ailleurs été constaté au cœur de la Cité Bellevue et du Faubourg Sainte Berthe.

Nous avons contacté les services de police nationale et municipale afin de faire un bilan des faits. Ils ont constaté des démarchages frauduleux ainsi que des comportements suspects. Ce phénomène a également été observé dans les villes voisines.
L'équipe municipale a donc décidé d'intensifier la présence de la police municipale sur le terrain et de multiplier ses patrouilles. Le renforcement des équipes viendra compléter les mesures déjà mises en place.

Nous appelons également chaque personne à faire preuve d'une très grande vigilance et à signaler aux services de police tout attitude étrange comme la surveillance des habitations par des inconnus, le marquage des portails ou des habitations, les démarchages agressifs ou inhabituels…

N'hésitez pas à transmettre ces informations aux personnes vulnérables ou isolées, cibles privilégiées des cambrioleurs.

Nous continuerons évidemment d'assurer notre devoir de sécurité et serons très attentifs et actifs au sujet de la protection de nos citoyens.

NOS AMIS LES ANIMAUX : ATTENTION À L'EMPOISONNEMENT

Suite à la réception de nombreux témoignages, nous vous faisons part de la recrudescence d'empoisonnements d'animaux dans notre commune et plus particulièrement dans le secteur des Grands Bois.

Nous ne pouvons que déplorer ces actes de cruauté, justifiés parfois par des motifs dérisoires : agacement à cause d'un chien qui aboie trop, un chat qui fait ses besoins dans le jardin d'un voisin ou fouille dans ses poubelles…

Soyez donc très attentifs et au moindre comportement anormal, emmenez votre animal chez le vétérinaire le plus rapidement possible. Plus vite votre compagnon à quatre pattes sera pris en charge, plus ses chances de survie seront élevées.

Pour rappel, selon l'article 521-1 du Code Pénal, « le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. »

Depuis quelques années maintenant, notre pays fait face à de multiples attaques, occasionnant de nombreuses victimes et familles en deuil.

Votre mairie se mobilise et agit concrètement pour votre sécurité :

RENFORCEMENT DE NOS ÉQUIPES

Nous avons à cœur d'assurer votre sécurité à tout moment. Dans cette optique, lors de chaque événement organisé dans l'année, notre police municipale est accompagnée de différents acteurs : des équipes de la police nationale jusqu'à des sociétés privées de maintien de l'ordre, votre municipalité ne lésine pas sur les moyens pour garantir votre sûreté.
C'est également dans cet esprit, et pour vous assurer un service de qualité chaque jour, que nous avons décidé de recruter un nouveau policier municipal au sein de notre brigade. Ce dernier a pris ses fonctions au 1er décembre 2016.

L'ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Le seul moyen sûr pour pouvoir assurer votre sécurité est de mettre à disposition un armement moderne et efficace.
La loi du 15 avril 1999 laisse la faculté aux élus d'armer leurs policiers municipaux. Il nous semble évident, au vu du contexte d'insécurité régnant en France et devant l'inertie de l'État, qu'il s'avère aujourd'hui nécessaire d'armer nos policiers municipaux.

Cette décision a bien sûr un coût

- Une formation de dix jours, préalable à l'armement, pour chacun des policiers municipaux, dispensée par le CNFPT, elle coûte 1 700 € par agent et astreint le policier municipal détenant l'autorisation de port d'arme de catégorie B à suivre un entraînement d'au moins deux séances par an.
- L'achat des armes, munitions et étuis représente un coût par agent d'environ 850 € TTC (type Taurus 82S).
- L'acquisition et la pose d'un coffre-fort supplémentaire au sein des locaux de la police municipale, obligatoire pour y déposer les munitions, sont estimées à environ 2 000 €. La réalisation de la sécurisation de la pièce contenant le coffre-fort pourra se faire en régie (rénovation des grilles métalliques articulées de la devanture du bureau de police et nouveau système de fermeture).

La procédure de demande d'armement

La demande doit être adressée au représentant de l'État dans le département, soit Monsieur le Préfet, par le maire de la commune au nom de chaque agent municipal. Une autorisation de détention et de port d'arme sera alors délivrée pour une durée maximale de 5 ans, renouvelable dans les mêmes conditions. Notre demande auprès des services de l'État a été faite le 5 septembre 2016.

TRAVAUX

+ DE 1,5 MILLION D'EUROS INVESTIS

LES TRAVAUX À MARSPICH

Voiries rue de Liaison

Voiries rue des Vignes

Cimetière de Marspich

Allées du cimetière

Grille du cimetière

Parking du cimetière

Toilettes publiques du cimetière

Pose de grillages et de filets au city stade

Aire de jeux Cité Tivoli

Éclairage au stade de foot

Voiries rue Marie Gabrielle

Trottoirs rue d'Argonne

Trottoirs & voiries rue du 6 juin 1944

Voiries rue de l'Europe

Voiries rue de Leyrange

LES TRAVAUX AU KONACKER

Rénovation du gazon synthétique du city stade

Voiries rue de Touraine

Réaménagement du parking du centre commercial

Voiries & trottoirs rue des Roses

Trottoirs rue de la Forêt

Pose de ralentisseurs avenue Saint-Jean

Création du city stade

Clôture du court de tennis

Pose de ralentisseurs boulevard des Vosges

LA BONNE NOUVELLE

POUR LES HABITANTS DE SAINT-NICOLAS-EN-FORÊT

Après une longue attente, nous avons enfin reçu la réponse du conseil départemental concernant les voiries de Saint-Nicolas-en-Forêt. Nous avions déposé un dossier AMITER en avril 2016, en demandant le financement à hauteur de 50% du projet, soit 350 000 € sur les 700 000 €.

Pour ce quartier, les rénovations ne se limitent pas à un simple changement du macadam. Il faut également refaire toute la structure de la chaussée (création d'un caniveau central, refonte des évacuations, etc.). Ce qui explique le coût important et la charge de travail nécessaire.

Le 17 septembre 2016, nous avons été informés que le conseil départemental nous accordait une subvention à hauteur de 120 000 €, nous permettant de lancer les travaux. Nous devrons cependant attendre la fin de la période hivernale pour les débuter à cause des conditions climatiques.

En 2017, la programmation des travaux débutera ainsi :

- la rue des Buissons
- la place des Genêts
- la rue des Bouleaux
- la rue de la Combe
- la rue de la Clairière
- une partie du boulevard des Vosges

Ce sont donc toutes les voiries de Saint-Nicolas-en-Forêt qui seront rénovées avant la fin du mandat, comme nous l'avions promis !

LES TRAVAUX À HAYANGE CENTRE

Installation de jeux Faubourg Sainte-Berthe

Pose d'un pigeonnier contraceptif - parking Hamilton

Pose de barrières - Cité Bellevue

Voiries rue de la Marne

Parking rue Clemenceau

Pose de joints

Rénovation enseigne Molitor

Voiries rue Notre Dame

Cimetière Notre Dame

Bancs

Puits du souvenir du cimetière Notre Dame

Sols souples école Mimosa - Konacker

Les travaux de changement des sols se poursuivront dans toutes les écoles de la ville d'ici 2020.

De plus, les agents techniques profitent de chaque période de vacances scolaires pour effectuer de nombreux aménagements et réparations.

Tables de jeux école la Fontaine - Centre

Sols souples école Charles Perrault - Konacker

CULTURE & FESTIVITÉS

RETROSPECTIVE SUR LES ANIMATIONS DE 2016

L'année 2016 aura été riche en évènements, nous vous proposons une sélection d'images relatant ces grands moments de convivialité entre enfants de la vallée.

Notre traditionnelle Saint-Jean - samedi 25 juin

Hayange fête la Musique - samedi 18 juin

Célébrons la France ! - mercredi 13 juillet

Un grand merci aux enfants !

Halloween - lundi 31 octobre

Saint-Nicolas - samedi 3 décembre

Noël des enfants - samedi 10 décembre

Marché de Noël - samedi 17 et dimanche 18 décembre

Concert Philharmonie - vendredi 16 décembre

La Hayangeoise

Vif succès pour la première édition de « La Hayangeoise » :
la ville se mobilise pour la lutte contre le cancer et rejoint la vague « octobre rose » !

Ce sont quelques 400 concurrents qui se sont élancés depuis la place de la Résistance et de la Déportation pour effectuer le parcours de 4 km à travers la ville, passant par le parc de l'Orangerie.

Une formidable réussite qui n'aurait pas pu se mettre en place sans l'aide précieuse de l'UAHK et des bénévoles.

Cet événement a permis de récolter 1 000 € au profit de la Ligue contre le Cancer de Moselle, qui ont été remis à Monsieur LOEB son Trésorier Adjoint, en présence de John DEWALD Adjoint aux Sports et à la Jeunesse, ainsi que les membres du comité de l'UAHK.

Merci à toutes les personnes présentes.

Nous vous invitons à participer nombreux à la deuxième édition de La Hayangeoise, le 1er octobre prochain.

HAYANGE PATRIOTE

Commémoration de la libération de Hayange

« SOYONS FIERS DE NOTRE HISTOIRE, FIERS DE NOTRE PATRIE ET FIERS DE NOS HÉROS. »

Cérémonie de la Sainte-Barbe

Hommage aux soldats russes morts pour la France

Armistice du 11 novembre

Hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie le 5 décembre

J'ACHÈTE HAYANGEOIS

BOUTIQUE EXTRÊME

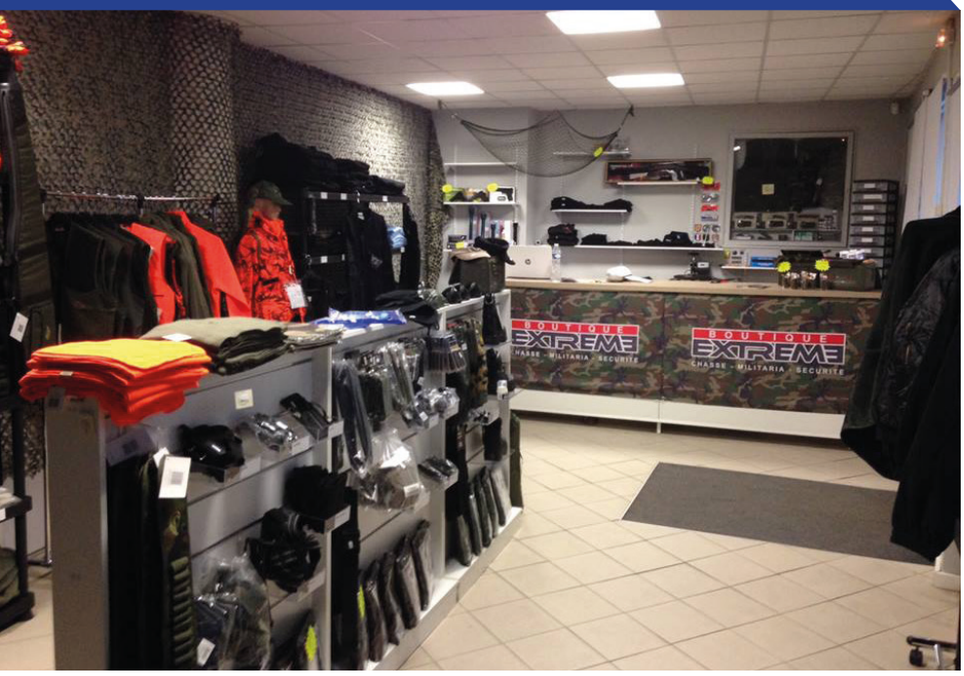

Spécialiste de produits adaptés aux conditions extrêmes, en milieu urbain comme en nature hostile. Découvrez des espaces dédiés aux vêtements chasse, surplus militaire, ainsi que des vêtements et accessoires consacrés aux forces de l'ordre.

Ouvert du lundi au jeudi de 14h à 19h
et vendredi de 9h à 12h.
10 rue de Verdun
09 70 44 44 13
www.boutique-extreme.com

GREG'S TATOO

Véritable atelier d'art, l'équipe de Greg's Tatoo vous accueille :
Ouvert de 10h à 21h,
du lundi au samedi.
82 rue Maréchal Foch
09 86 77 99 50

HOME IMMOBILIER

Un professionnel pour toutes vos transactions immobilières.
Le plus : un diagnostic personnalisé de vos biens avant une vente ou un achat.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h
et le samedi de 9h à 12h.
M. Lucio BRUNETTI, Agent Immobilier
19B rue de Gaulle
06 31 17 58 49
contact.homeimmo@gmail.com

« ILS SE SONT INSTALLÉS À HAYANGE »

LA BOUTIQUE INFORMATIQUE

Profitez des conseils avisés de ces experts en informatique et en téléphonie. Un service d'installation d'antennes et de location de matériel audio est également disponible.

Ouvert du lundu au samedi de 8 h à 18 h.
110 rue du Maréchal Foch
03 82 34 28 75

LE GÉNIE

Avec un cuisinier qui a exercé dans différents pays d'Europe, Le Génie propose une cuisine dans sa tradition marocaine, et d'autres curiosités : campero espagnol ou soupe polonaise. Il vous accueille dans des locaux entièrement refaits, rue du Maréchal Foch.

Ouvert du mardi au samedi de 11 h 30 à 14 h 30 et 18 h à 22 h, les lundis et dimanches de 18 h à 22 h.
49 rue Maréchal Foch
09 81 65 50 76

NAISSANCES

MAI
- Alessio BALDIN
- Giulio BIANCHI-FRISER
- Jules, Jérémy, Ethan BIEDA
- Valentina CECCHINI-SCALISE
- Olympe ELIZABETH
- Enaël GOBERT
- Tyana LAVENTURE-DARIVAL POIGNAND
- Juliette MULLER
- Samuel MURER
- Christopher, Aaron, Surya PICCININ

JUIN *Aucune demande de publication*

JUILLET
- Leana BENACCHIO-ANSEL
- Maxime CARRÉ
- Wassim MAHDJOUB
- Ethan MARTINS
- Tan TOPUZ

AOÛT
- Nolann MERREIL
- Kivanç ACER
- Emma VAIRELLES
- Raphaël LORRAIN
- Enzo MANTOVANI
- Justine PELLECCHIA
- Maëlys DORFFER
- Raphaëlla, Daria ROSTAS

SEPTEMBRE
- Noelya BECK PIAZZA
- Imene DJEDAINI
- Mona, Lisa, Rosalinda DRAGULIN
- Adem LARADJI
- Amélia LAVARONE
- Naomie, Nath, Soriya MEAS

OCTOBRE
- Alexis CEGLA
- Laïla, Françoise DUCROCQ
- Nolan, Steeve, Alex, Désiré GELLION
- Cassie HERGOTT
- Alessio PARROTTA
- Muharem RUSTEMI
- Valentin SCHMITT

NOVEMBRE
- Hira GASHI
- Layana NICOLAS
- Noah, Roméo, Alain IBO
- Noam DENGEL

DÉCEMBRE
- Arif, Elian KAJTAZI
- Elissa, Sofia, Margot BOUHLEL OK
- Thiago, Anthony PICCHIA
- Elio DI LORETO
- Mathias, Nicolas, Axel NOYELLE
- Elliot, Richard, Jules KLEIN
- Gabriel, Sesto, Charles MAGINI
- Sirine ZOUITNI
- Zoé BERTRAND
- Marion KIFFER
- Ethan DERGAL
- Noé PROVOST

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- Ethan, Esteban HOLLENDER *2 ans*
- Séléna, Chantal, Alaïde, Jacqueline, FERREIRA DE SOUSA *1 an*

MARIAGES

MAI
- Jean-Marc DREYER
  & Julie-Anne, Danielle GALLISSOT
- Franck PERUCH & Vanessa KLEMANN

JUIN
- Patrice DAMM & Amandine POTHIER
- Jérémy LABATE & Prescyllia FRIES
- Michaël LEGRAND & Magalie STRIEBEL
- Cyril MORIN
  & Séverine, Renée, Simone CECCATO
- Grégory MULLER & Mélanie JELMINI
- Julien PITSCH & Océane, Rachel MOREL
- Damien SEITÉ & Nathalie HUART
- Sébastien TRINGHETTA & Céline PIETRZKO
- Jean VEINNANT & Marguerite VIVOIX

JUILLET
- Thiery PANETTA & Beata, Jeannine PODKOWA
- Marcos SILVA RODRIGUES & Aurélie ZITOLI

AOÛT
- Abdelkrim BENYOUCEF & Cyndie HALTER
- Christophe CHRISTIANY & Sylvie PELLEGRINI
- Frédéric DALL'ARCHE & Laetitia CARRÉ
- Jeremy HAMPEL & Noémie ARBOS-BEAUSOLEIL
- Olivier MAUER & Magali GEORGEN
- Raphaël PERUCH & Mélanie VINEL

SEPTEMBRE
- Yannick DUCROCQ & Mylène KARMERE
- Julien KIRCH & Elodie HERRMANN
- Thibaud ROBARDET & Coralie MARCQ
- Pedro SANCHEZ & Sylvie BIATECK
- Christophe THIES & Dalila MENNAD

OCTOBRE
- Julien, Léon, Antoine KUTARASINSKI
  & Valérie WOLFERSBERGER
- Jonathan SPEZIALE & Laurie, Florine GAUTHIER

NOVEMBRE
- Mohamed LABDI & Sarah REHHAB
- Jean-Marie CROSA & Gabrielle, Brigitte BATTISTINI
- Thierry HANGAR & Rachel JULLIAND

DÉCEMBRE *Aucune demande de publication*

NOCES OR & DIAMANT

50 ans

Wladyslaw PODKOWA & Janina WROBEL

Jean BINDER & Anne-Marie BOHLER

Toutes nos félicitations aux époux :

Bernard HAMANN & Denise HACKENBOURGER
et
Teodoro FOTI & Caterina FAVILLA

qui ont fêté leurs 50 ans de mariage !

Rodolphe SARRA & Maria DIGIANNANTONIO

60 ans

Roland BUCHMULLER & Francine FOURNIER

Silverio ESTEVEZ GONZALEZ & Luz ALMEIDA de JESUS

60 ans

Arthur, Louis GRAFF & Antoinette WECHTLER

Mario RUSCITTI & Maria SARRA

CRÉDIT PHOTO : RÉPUBLICAIN LORRAIN

DÉCÈS

CRÉDIT PHOTO : RÉPUBLICAIN LORRAIN

MAI
- Paolina BERTOLONE
- Guy, André HASSELMANN
- Guillaume LAFRANCHI
- Inocencia VILCHEZ VALERO née MORALES PEREZ
- Marguerite ADIER née PLOUJOUX
- Gérard Théophile PEPI
- Marie, Thérèse LÖRCH née NOËL
- Jean-Pierre HENNETIER
- Ernest CORTI
- Henri ARNODO
- Joseph SKROBALA
- Marie PANTALLA née PIPPI
- Ridha DJENDOUBI
- Jacqueline, Claire SCHAERER née POIGNAND

JUIN
- Mireille WEITKUNAT
- Dominique, Albert HENRY
- Joséphine FELLER
- Corrine LECOCQ née AUBRY
- Saturnin NOWICKI
- Maria MARIANI née LUCARINI
- Maxime FLORANCE
- Gisèle HOUGRAND née DELA
- Barbe BAREL née FILIPKOWSKI
- Dominique BOVA

JUILLET
- Jeanne LAURENT née PEREIRA
- Marie-Thérèse CHILKOWY née HOHWILLER
- Yvonne DILLMANN née HARMAND
- Giuseppe LATTANZIO
- Lydia JURA née MIRONSCHUK
- Marie AUBERTIN née THILL
- Camille VUILLIER
- Robert SCHILTZ
- Fernande, Adèle CADE née MULLER
- Alice BECK née CONRAD
- Louis STATINI

AOÛT
- Venerina TRIPODI née DORETTO
- Marie PIVELIN née EIDESHEIM
- Marie STRAUSS née SCHMALFUSS
- Norbert MONCOMBLE
- Taklit IDRISSI née BRAHMI
- Nello PARIS
- Jean-Pierre PIPERAUX
- Gérard, Michel STROH
- Ginette RONDEAUX née COMETTO
- Michel LORSON
- Michel BLOT

SEPTEMBRE
- Francesco DI NATALE
- Purificacion BERDUD HORRILLO née OCAMPOS CABANILLAS
- Jeanne LANTZ née MAROGNOLLI
- Véronique GERARD née PELLIZZARI
- Christiane, Alice, Augustine FONDREVEZ née BOSSI
- Luce MELISSANO née STEFANIZZI
- Philippe DOMINIAK
- Michel Edouard BREVIERE

OCTOBRE
- Simone SCHOSSELER née BANDOLA
- Alfredo MARTOCCHIA
- Antoine FUNK
- Jean, Michel MARKIEWICZ
- Henriette, Marie MICARD née JACOBE
- Zdrislaw NOWAK
- Mario MICHELON
- Raymond MULLER
- Hilda ENGLER née ZGOBAR
- Annie LIPINSKI née KUSTER
- Mary MEPAS
- Santi TARDELLI
- Helena BASSI née KWIATKOWSKA

NOVEMBRE
- Odette, Lucie MORAND, née GUGLIELMETTI
- Renée DOUCHET, née TRISTANT
- Pascal NEUMANN
- André PUSSIEUX
- Stefan BRONOWICKI
- Didier WEISSGERBER
- Mathias LENKEY
- Jean KISSEL
- Marie MALICK née RONDEAUX
- Joseph MONTEREAU
- Cyril KOWALCZYK
- Joseph CARTA
- Metaiche TERFIA
- Giovanni MANTOVAN
- Anne, Marie DORFFER

DÉCEMBRE
- Françoise MACCIONI née PAPANDREA
- Calogero AQUE
- Jean SCHMIDTGALL
- Claude COMBAUD
- Francine SAISELET
- René PODORIESZACK
- Gilbert NEY
- René, Joseph, Emile SERIN
- Rosalia BONANNO née PICCOLO
- Stanislas TRENDA
- Adelmo PEGORARO
- Hélène DUDZIAK née KORPOL
- Ivana GERARD née PANTALLA
- Yvette MONCHIERI née BRUNGARD

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE MAJORITAIRE FRONT NATIONAL POUR HAYANGE

Nous commençons maintenant notre troisième année de mandat à la tête de la ville de Hayange. Nous avons fait un choix clair depuis le début, face à l'héritage qui nous a été laissé : une ville endettée, figée dans le temps et qui n'a pas su se développer alors qu'il en était donné l'occasion à l'ancienne municipalité.

Nous avons donc pris le parti de favoriser l'autofinancement et de réaliser énormément de travaux, dans toute la ville. Ce choix nous l'avons fait aussi parce que nous sommes à votre écoute, parce que ce sont aussi vos idées et vos remarques qui ont fait avancer notre politique.

Hayange reste la ville de ses habitants et si nous avons souhaité vous donner la parole lors des permanences, en étant accessibles et disponibles, c'est pour construire, avec vous, l'avenir de notre commune.

Il était nécessaire d'apporter une politique de convictions, mais qui vous laisse également la parole, c'est le principe même de la démocratie.

Alors lorsque nous sommes attaqués de toutes parts, nous n'aurons de cesse de nous battre et de rester fermes face à nos détracteurs. En conséquence, la meilleure réponse à apporter à ces agitateurs, brandissant l'étendard de la caution morale sans connaitre leurs dossiers, soutenus par les médias du système, est de continuer à avancer, pour tous les Hayangeois.

GROUPE MINORITAIRE FRONT COMMUN POUR HAYANGE

Le groupe minoritaire Front Commun pour Hayange n'a pas daigné nous transmettre de texte.

Marie DA SILVA, Damien BOURGOIS, Emmanuelle SPRINGMANN, Patrice HAINY, membres du groupe Front Commun Pour Hayange.

Cet espace permet à chaque groupe politique de s'exprimer.
Les textes sont envoyés au service communication et publiés tels quels.
Le directeur de la publication et le service communication n'ont aucune responsabilité quant au contenu diffusé, et au respect des règles orthographiques.

GROUPE MINORITAIRE HAYANGE AUTREMENT

« Si vous ne pensez pas comme moi, vous n'avez pas le droit d'exister », quelles que soient vos motivations altruistes et humanitaires au service des plus démunis, notamment de ceux que la vie a malmenés qui (dans la peine, la détresse et – pourquoi ne pas le dire – parfois dans la misère) ont besoin d'aide, de soutien ou tout simplement d'un regard bienveillant pour qu'ils continuent d'exister en hommes ou en femmes dignes de ce nom, comme nous tous…

Il nous est difficile de comprendre les motivations du maire, de son équipe et de son entourage administratif de faire disparaître le Secours populaire du paysage hayangeois en se demandant, à juste titre, quelle sera la prochaine cible de velléités partisanes et politiciennes dans le monde associatif hayangeois. Peuvent-ils encore cacher longtemps les raisons véritables de leurs actions ?

Comment oublier aussi que Hayange, comme les autres villes de notre chère vallée, ont écrit l'histoire de la tour de Babel à l'envers par strates d'immigrations successives, au cours des 100 années passées, pour donner existence à un tissus social et humain cohérent vivant en harmonie ? Qui oserait le nier ?

On peut toujours, administrativement, évoquer l'absence de bail. Pourtant la décision de regrouper Secours populaire et Restos du Cœur dans un même local avait fait l'objet d'une délibération du conseil municipal de l'époque. Bel argument juridique, certes. Mais, dans les esprits éclairés ayant soif de morale et d'éthique va-t-il bien résister longtemps aux arguments (ils méritent d'être vérifiés) à l'origine de la décision du maire. Pour notre part nous en doutons car nous croyons, en toute indépendance, sans démarches partisanes et en toute liberté d'esprit, que chaque citoyen de notre République, que chaque administré de Hayange est libre de ses opinions et de ses engagements associatifs sans avoir à se soumettre aux oukases d'un parti politique. Sinon la démocratie est morte de sa triste mort.

L'association ''Rassemblement Pour Hayange'' est scandalisée par ce qu'elle a appris dernièrement par voie de presse , en l'occurrence la volonté de fermer le Secours Populaire pour le faire disparaitre du paysage local.

On apprend par là même qu'il serait éventuellement remplacé par une association pilotée par le FN.

Il est vraiment regrettable que toute cette affaire ait pris cette tournure uniquement pour des raisons politiciennes. Peut-on mieux faire tomber les masques ?

Le caritatif doit incontestablement naitre et vivre de l'humanisme, sans politique, ni race, ni tout autre forme de courant de pensée.

Vive l'Homme et son dévouement.

Personne ne pourra nous faire renoncer à ce crédo.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année ainsi que de très bonnes fêtes.

Visitez la page facebook « Rassemblement Pour Hayange » pour vous tenir informés.

Les élus du groupe « HAYANGE Autrement » :
Isabelle Weber, Pascal Hauck, Aurélie Takacs, Claude Helf, Simon Ricchiuti.

GROUPE MINORITAIRE RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN POUR HAYANGE

RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN POUR HAYANGE

HONTE SUR LA VILLE DE HAYANGE !

LE MAIRE FN EXPULSE LE SECOURS POPULAIRE

Fabien Engelmann a trouvé une nouvelle fois le moyen de faire parler de lui ! Gagné !
L'important pour ce maire est de « faire le buzz ». Tous les moyens sont bons pour satisfaire son appétit médiatique quitte à jeter le discrédit sur la Ville et ses habitants qui se trouvent stigmatisés par ses décisions plus que contestables. La dernière en date : VIRER LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS qui est présent depuis 38 années à Hayange.

Après avoir stigmatisé l' »étranger », après s'être attaqué à un syndicat qui s'opposait à lui, après être revenu sur des promesses mensongères de sa campagne électorale, après avoir été condamné d'avoir biaisé ses comptes de campagne (et la liste pourrait continuer), le voilà à évincer une association caritative qui avait pour seul défaut de ne pas véhiculer les idées d'extrême droite et priver ainsi de nombreuses familles d'une aide alimentaire.
Rien ne justifie cette expulsion sinon son autoritarisme exacerbé, méthode approuvée par ses mentors Marine Le Pen et Florian Philippot. Nous avons là un aperçu du modèle sociétal d'un FN au pouvoir…

Les dirigeants FN en rêvaient….Engelmann l'a fait…

PEU IMPORTE que cela soit au détriment de personnes dans le besoin presque 800 bénéficiaires recensés !
PEU IMPORTE la ville de Hayange, l'essentiel étant que SES ambitions personnelles aboutissent.

Un coup de peinture par ci, un coup de tonte par-là, une animation par ailleurs, un petit pas de danse, une promenade, une illumination tricolore de la Vierge, histoire de…. Tout est fait pour donner l'ILLUSION, tout est fait pour que les Hayangeois croient que la ville est gérée.
Mais gérer, c'est anticiper, c'est avoir une vision à moyen et long terme de la ville, c'est investir, c'est préparer l'avenir…Oups, nous avions presque oublié : l'avenir de Hayange, c'est d'abord le SIEN !!!

Vos élus : Ph DAVID ; I IORIO ; J-M MARICHY ; A PELLENZ

Hayange en Action constate que :

• Hayange a amélioré sa propreté, la présence des élus sur le terrain, multiplie les rencontres festives, l'entretien des voiries et leur présentation…
• Mais la ville assure la « maintenance » au quotidien sans se préoccuper de son avenir.
• Il y a peu de conseils municipaux (c'est vrai, souvent perturbés par une partie du public).
• Il y a peu de commissions municipales constructives et à des horaires qui arrangent les actifs.

Notre ville s'est transformée en super « Maison Pour Tous » en se consacrant à l'animation au quotidien :

• Elle ravit ceux qui sont libérés d'activités professionnelles.
• Elle inquiète ceux qui pensent à l'avenir en regrettant sa stature de ville phare de la vallée de l'ère industrielle du 20ème siècle.

L'urbanisme actuel permet de nous consacrer à des actions plus superficielles et moins onéreuses, car réformer la ville en profondeur demanderait des sacrifices supplémentaires que le citoyen abasourdi d'impôts et taxes n'est plus en mesure ou ne veut plus financer.

Cette situation ne permettra pas de laisser en héritage à nos enfants et petits-enfants une cité porteuse d'avenir !

Pour Hayange en Action – Dr Alain Leyder

Bulletin Municipal - n°55 - février 2017
Directeur de la publication : Fabien ENGELMANN
Administration et rédaction : Service Communication - Jonathan CHAMPION, Flavia MANGANO et Yves JUNGER
Création Graphique : Sylvian DECKER et Camille PIOT

Dépot légal 1er trimestre 2017 - Tirage 10000 exemplaires imprimés sur papier norme PEFC et FCS garantissant la gestion durable des forêts. L'édition de ce bulletin d'information est gratuite et est diffusée à partir du février 2017 dans toutes les boîtes aux lettres hayangeoises et sur le site internet de la ville et les réseaux sociaux.
Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, intégrale, ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support et le média, sont strictement interdites sans autorisation de la structure, sauf dans les cas prévus par l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle.

/hayange.fr

@VilledeHayange

RAPPEL CITOYEN

Être citoyen, c'est respecter l'ensemble des habitants de notre belle ville.

La municipalité tient à rappeler certaines règles suites à des comportements et des infractions constatées par notre police municipale.

Pour protéger la santé et la tranquillité publique, des arrêtés (N° 2015-170 / 2016-200) avaient été pris par la mairie concernant :

LES NUISANCES SONORES

Les bruits intenses ou répétés peuvent parfois susciter de la gêne chez vos voisins, c'est pour cela qu'il est nécessaire de suivre quelques règles de savoir-vivre.
Nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils sonores comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies électriques, perforateurs… doivent être effectués :
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les propriétaires d'animaux en particulier de chiens sont également tenus de prendre les mesures nécessaires pour éviter toute gêne pour le voisinage.

LE DÉPÔT DES ORDURES

Afin d'optimiser le ramassage des déchets, de ne pas salir et encombrer la voie publique, le dépôt des ordures ménagères doit être fait à partir de 19 h la veille des jours de collecte.
Bien sûr, il est nécessaire de déposer vos déchets ménagers dans des containers fermés ou des sacs hermétiques solides. Pensez également au tri sélectif pour les déchets recyclables.
Toutes les autres catégories de déchets doivent être apportées à la déchetterie intercommunale.

Enfin, nous rappelons que les infractions à ces arrêtés sont passibles d'une amende.

DANS VOTRE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL VOUS RETROUVEREZ:

- UN DOSSIER SPÉCIAL JEUNESSE SUR LES FUTURS LOCAUX ET CITY STADE

- UN DOSSIER SPÉCIAL SUR LES ASSOCIATIONS HAYANGEOISES

- UN POINT SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2017

Fête du Cochon 2016
Le vivre-ensemble à la française !

+ de 5 000 Visiteurs
au cours de la journée

Rendez-vous le 3 septembre prochain pour l'édition 2017 !